

Les armoiries de Mgr. Bacciarini : administrateur apostolique du Tessin et évêque de Daulia

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für
Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **35 (1921)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les armoiries de Mgr. Bacciarini

Administrateur apostolique du Tessin et évêque de Daulia.

Afin de tenir nos lecteurs des *Archives* au courant de l'héraldique ecclésiastique contemporaine de la Suisse, nous avons publié ici les armoiries des différents évêques, prévôts et abbés de notre pays. Pour continuer cette série nous voulons étudier aujourd'hui les armoiries du nouvel administrateur apostolique du Tessin, Mgr. Bacciarini.

Originaire du Val Verzasca, Aurèle Bacciarini est né à Lavertezzo, petite commune de cette vallée, le 9 novembre 1873 et sort d'une famille de vieille souche tessinoise. Il commença ses études classiques à Lugano et grâce aux bourses instituées en faveur des jeunes étudiants suisses par St. Charles Borromée, dont il était un des bénéficiaires, il put les terminer au séminaire de Monza et commencer ensuite ses études de théologie au grand séminaire de Milan. Il les termina brillamment, par son doctorat, à la faculté de théologie Ambrosienne, fondée à Milan par le pape Léon XIII.

Il fut consacré à la prêtrise le 12 juin 1897 par Mgr. Molo, administrateur apostolique du Tessin, et fut peu après appelé à la tête de la paroisse d'Arzo. Six ans plus tard, en octobre 1903, il fut nommé directeur spirituel du Collège ecclésiastique de Pollegio. En 1906 il prit la décision d'entrer dans l'ordre des Serviteurs de la Charité. Cette congrégation fondée à Côme en 1885 par don Guanella, sous le nom de *Servi della Carità*, a pour principal but de recueillir l'enfance et la vieillesse abandonnées. Elle compte actuellement plus de 40 asiles de bienfaisance et son séminaire et noviciat se trouvent à Fara Novarese près Novare.

Les armoiries de ce nouvel ordre portent: d'azur à la croix d'argent, chargée d'un coeur de gueules et placée sur un mont à deux coupeaux d'or avec la devise IN OMNIBUS CHARITAS, placée en chef.

Le Père Aurelio Bacciarini devint bientôt le bras droit du Supérieur de cet ordre. En 1912 il fut nommé curé de la nouvelle paroisse de St. Joseph à Rome qu'il avait fondée et organisée et dont la déservance était attribuée à sa congrégation. A la mort de don Guanella, survenue le 24 octobre 1915, le Père Aurèle Bacciarini fut appelé à lui succéder et devint ainsi le Supérieur général de cette jeune congrégation religieuse.

Au point de vue ecclésiastique le territoire de la République et Canton du Tessin dépendait jusqu'en 1884, pour 54 paroisses de l'archidiocèse de Milan et pour 188 paroisses du diocèse de Côme. Par concordat du 1^{er} septembre



Fig. 26

1884, entre le Saint-Siège et le Conseil fédéral, toutes les paroisses du Tessin furent relevées canoniquement de leur chef diocésain respectif et placées sous la direction d'un administrateur apostolique.

A la suite du départ du troisième titulaire de cette charge en 1916, le pape Benoît XV lui choisit comme successeur le Père Aurèle Bacciarini qu'il promut en même temps évêque *in partibus* de Daulia le 12 janvier 1917.

L'ancienne ville grecque de Daulis, en Phocide située au pied du mont Parnasse fut le siège d'un évêché latin dès 1204, mais, supprimé en 1441, il fut dès lors un évêché titulaire. Sur les ruines de l'ancienne ville s'élève actuellement un petit village grec qui porte le nom de Davlia.

Le nouvel évêque fut sacré le 21 janvier dans l'église de son ancienne paroisse de St. Joseph à Rome, par le Cardinal Pompili, vicaire général du pape, au milieu de ses paroissiens et de nombreux compatriotes, parmi lesquels M. de Planta, ministre de la Confédération suisse, le colonel Repond, commandant de la Garde suisse pontificale et de M. de Salis, ministre de la Grande Bretagne auprès du St. Siège.

Le nouvel évêque tout en devenant administrateur apostolique du Tessin put rester le Supérieur de son ordre, dont il gardera les armes dans son blason épiscopal.

Mgr. Bacciarini se choisit comme armes personnelles un symbole en relation avec la devise qu'il avait adoptée et qui était aussi celle de son ordre — IN OMNIBUS CHARITAS — soit: *de gueules au pelican d'argent avec sa piété, ensanglanté du premier dans son aire*, autrement dit un pélican posé sur son nid, les ailes étendues, se perçant la poitrine d'où il fait sortir des gouttes de sang pour nourrir ses trois petits, le symbole de la charité par excellence.

Dans la règle les armes de l'ordre des Serviteurs de la Charité auraient du être placées en chef, mais le nouvel évêque préféra les placer en parti, rappelant ainsi les armoiries du Tessin renversées. D.

Gemeindewappen — Armoiries communales.

Aire-la-Ville.

Le Conseil municipal de cette commune genevoise, a, dans sa séance du 31 mai 1920, adopté les armes suivantes: «*D'azur au pont supportant deux tours crénelées mouvant des flancs, le tout d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or*»; elles rappellent le Rhône, le pont de Peney avec ses pylones, et par la fleur de lys le Pays de Gex et la France, dont Aire-la-Ville était autrefois l'unique dépendance sur la rive gauche du Rhône.

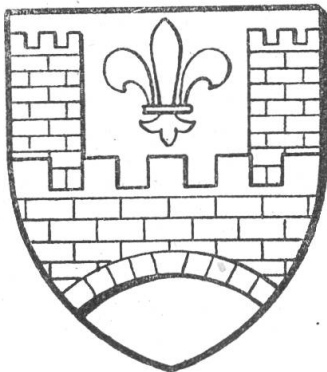


Fig. 27

Cette commune a été cédée à la République de Genève en 1816, en vertu du traité de Turin.

Les dames de la localité ont rendu un premier hommage à cet emblème: elles ont offert à l'Union